

Vous avez jusqu'au 26 mars pour soumettre la candidature d'un ou d'un collègue, d'un parent ou d'un jeune âgé de 15 à 24 ans aux *Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles*. INFO : www.gov.on.ca/citizenship, sous *Prix et distinctions*; (416) 314-7526.

Du culte du testage à une culture de la responsabilité professionnelle : c'est le thème d'une *conférence nationale* organisée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants qui aura lieu à Ottawa, du 13 au 15 mai 2004. INFO : 1-866-283-1505; www.ctf-fce.ca.

S'inspirant du programme américain *Head Start*, la Société canadienne de psychologie a développé une série de courtes publications (dont une disponible en français) pour aider les enseignantes et les enseignants dans leurs interventions auprès d'*élèves à risque âgés de 4 à 6 ans*. INFO : www.cpa.ca/CANSTART.

Vous aimeriez *enseigner aux États-Unis*? Visitez le site Web : www.vifprogram.com.

Vous trouverez des outils pour faire connaître aux jeunes les possibilités de *carrières dans le domaine de la santé et des services sociaux*, y compris le jeu interactif *Cliquer Santé*, sur le site : www.rifssso.ca/carriere.

L'association internationale théâtre et éducation (IDEA) invite les *enseignantes et enseignants en théâtre et en art dramatique* à s'inscrire à son congrès international 2004 qui se tiendra à Ottawa, du 2 au 8 juillet 2004. INFO : www.idea2004.ca.

En bref

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS FRANCO-ONTARIENS

Numéro 512

le 20 février 2004



Journée noire : BRAVO!

Selon les renseignements qui nous sont parvenus de divers coins de la province, c'est en grand nombre que vous avez participé à la *Journée noire* du 13 février. Ce faisant, vous avez de nouveau signalé clairement aux conseils scolaires votre mécontentement suite à leur refus de vous accorder les augmentations salariales allouées par le gouvernement provincial.

Nos employeurs ne peuvent plus jouer à l'autruche et prétendre que seuls les dirigeantes et les dirigeants de l'AEFO sont offusqués par leur décision de ne pas rouvrir nos conventions collectives. *Vos gestes démontrent bien que, partout en province, les membres de l'AEFO se sentent lésés par la décision de leur conseil scolaire respectif.*

Nous savons que, dans certaines écoles, la *Journée noire* a exigé beaucoup d'aplomb et de courage. Si vous faites l'objet de représailles, communiquez sans tarder avec votre unité. L'AEFO vous défendra. La solidarité, c'est notre force!

La présidente

Lise Routhier Boudreau

AILD : une première hausse en six ans

Le fort taux d'utilisation du régime flexible provincial d'AILD de l'AEFO entraînera une hausse de 5 % des primes à compter du 1^{er} mars 2004. Toutefois, l'AEFO absorbera l'augmentation pendant les six premiers mois à même la réserve du régime d'AILD, **ce qui signifie que les membres ne verront pas de hausse avant septembre 2004**. Il s'agit de la première augmentation de primes pour les membres depuis la création du régime en mars 1998. Jusqu'à présent, l'AEFO avait réussi à absorber plusieurs augmentations qui auraient entraîné une hausse de 12 % à 15 % des taux depuis 1998.

Un taux d'utilisation élevé

Le nombre de cas d'invalidité de longue durée continue de grimper chez les membres de l'AEFO, passant de 25 réclamations par tranche de 1 000 membres au moment de la création du régime en 1998, à près de 37 réclamations par 1 000 membres en 2003. La durée moyenne des congés d'invalidité s'est également prolongée.

Un régime qui demeure avantageux

Malgré l'augmentation à venir, le comité avisier des assurances de l'AEFO conclut que le régime flexible provincial d'AILD de l'AEFO demeure avantageux. Il faut rappeler qu'au moment de la création du régime, les membres ont profité d'une réduction de leur prime et, par conséquent, ont économisé entre 1,25 % et 1,73 % de leur salaire depuis 1999.



Les membres du comité avisier des assurances de l'AEFO suivent de près l'évolution du régime flexible provincial d'AILD.

De g. à d. : Rufin Dugas, Hanmer; Éleine Chartier, Timmins; Gérald Bélisle, Casselman; Martha Bondy, Windsor; Jean-Pierre Guay, Ottawa.

Un régime sur mesure

Le comité exécutif de l'AEFO a décidé d'aller de l'avant avec une campagne de sélection qui vous permettra de modifier votre type de couverture selon vos besoins actuels. La campagne se tiendra en mai. Chaque membre recevra du RAEO un avis détaillant sa couverture actuelle et les options possibles.



*On s'arrache les cheveux
à l'école élémentaire
Ste-Catherine de Paincourt*



*École élémentaire St-Jean,
Embrun*

Journée NOIRE 13 février 2004



*École élémentaire Ste-Marguerite-
d'Youville, Tecumseh*



École élémentaire Nouvel Horizon, Welland



École élémentaire St-François-Xavier, Sarnia



École élémentaire Val-des-Bois, Marathon



École élémentaire Georges-Étienne-Cartier, Toronto



École élémentaire Frere-André, London



École élémentaire Jean XXIII, Cornwall



Un geste vaut mille mots à l'école élémentaire Georges-Vanier de Smooth Rock Falls



On est bien « misérable » à l'école secondaire Ste-Marie de New Liskeard



On n'a pas le coeur à la fête à l'école élémentaire St-Joseph de Blind River.

Un déluge de photos!

Nous manquons de place pour publier toutes les photos reçues. Un gros merci à nos membres des écoles suivantes :

- Ste-Croix, Haileybury; Ste-Jeanne-d'Arc, London; Ste-Thérèse, Cornwall, Ste-Thérèse, Ramore; St-Antoine, Niagara Falls; St-Joseph, Russell; St-Noël-Chabanel, Toronto; St-Mathieu, Hammond; St-Thomas-d'Aquin, Sarnia; St-Joseph, Wendover; Mgr-Jean-Noël, Windsor; André-Cary, Kapuskasing; LaMarsh, Niagara Falls; Pavillon La Croisée, Embrun; Jeunesse-Nord, Cochrane.



École élémentaire St-Joseph, Russell



École Immaculée-Conception, St. Catharines



On a le coeur en morceaux à l'école Immaculée-Conception de Val Gagné



École secondaire Thériault, Timmins

QUELS SONT MES DROITS?

La Cour suprême du Canada vient d'ordonner le maintien de l'article 43 du Code criminel. Qu'est-ce que ça veut dire pour les enseignantes et les enseignants?

L'article 43 stipule qu'une enseignante ou un enseignant est fondé à employer la force pour corriger un élève confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances.

Dans son jugement, la Cour déclare que **le châtement corporel par une enseignante ou un enseignant est inacceptable** et que la discipline qui consiste à utiliser des objets, à flanquer des gifles ou à porter des coups à la tête est déraisonnable. Le jugement rejoint donc la position de l'AEFO qui s'est toujours opposée au châtement corporel et qui soutient le droit des enfants d'être protégés contre les mauvais traitements. Toutefois, la Cour conclut aussi que les membres de la profession enseignante peuvent employer une **force raisonnable** dans certaines circonstances, par exemple pour :

- protéger des élèves ou des collègues en retenant physiquement un élève au besoin;
- conduire un élève récalcitrant au bureau de la direction;
- expulser un élève de la classe ou de l'école.

L'article 43 offre donc au personnel enseignant une défense contre une accusation de voies de faits. **À noter toutefois qu'il ne prévient pas automatiquement une poursuite criminelle.** La prudence demeure donc de rigueur.

Pour de plus amples renseignements, consultez le document de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants au : www.ctf-fce.ca.

Projet-pilote en santé : des initiatives concrètes

Dans le cadre du projet-pilote sur la santé en milieu de travail, le personnel du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario aura sous peu accès à plusieurs outils qui visent à améliorer la santé. Le plan d'action élaboré suite à une enquête sur les besoins prévoit la mise en place d'activités qui touchent le conditionnement physique, la nutrition et l'amélioration de l'environnement physique. Des sessions sur la gestion du stress auront lieu dans chaque zone géographique du conseil d'ici la fin mars. La directrice de l'éducation a également commencé à publier un bulletin mensuel dans le but d'améliorer la communication au sein du conseil. Rappelons que ce projet-pilote, initié par l'AEFO et le RAEO, découle du Symposium sur la santé en milieu de travail organisé par l'AEFO, en avril 2002. S'il s'avère un succès, il pourrait servir de modèle aux autres conseils scolaires.



Sault-Ste-Marie



Chapleau

Les premières sessions de gestion du stress ont eu lieu en février à Sault-Ste-Marie, Chapleau et Wawa. Les participantes et les participants y ont reçu des outils pour identifier leurs sources de stress ainsi que des moyens d'y remédier.



Wawa

Discipline sans douleur

Dans la foulée du jugement de la Cour suprême sur les châtements corporels infligés aux enfants, vous voudrez peut-être faire connaître la brochure *La discipline sans douleur – Information à l'intention des parents de jeunes enfants*, publiée par la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada et disponible sur le site Web : http://www.cwlc.ca/pubs/discwoh_f.htm. La publication est disponible en français et en anglais ainsi qu'en plusieurs autres langues. Vous pouvez obtenir une photocopie de la brochure de Jacques Gascon à l'AEFO provinciale. Pour un exemplaire original, veuillez communiquer avec la Ligue : crccy@cwlc.ca.

Décès

Paul Bélanger, surintendant au Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest, est décédé le 2 février des suites d'un cancer. Enseignant, puis directeur à Pain Court avant d'accéder à la surintendance, il a été un pilier de l'éducation de langue française et un ardent défenseur des intérêts des francophones dans Chatham-Kent et le Sud-Ouest ontarien. L'AEFO offre ses sympathies à sa famille ainsi qu'à la communauté scolaire du Sud-Ouest. Le CSDECSO a créé une bourse d'études à sa mémoire.

Soulignons le 8 mars

Un rappel que l'AEFO et l'Institut d'études des femmes de l'Université d'Ottawa vous invitent à marquer la *Journée internationale de la femme* en organisant, entre le 1^{er} et le 12 mars, une activité pour sensibiliser vos élèves aux carrières non traditionnelles pour les filles. Complétez l'avis de participation envoyé à votre déléguée syndicale ou délégué syndical et également disponible à l'icône Campagne « Pourquoi Pas? » de la page d'accueil du site Web de l'AEFO. Vous trouverez à cette même rubrique des ressources pour vous aider à organiser une activité. Des guides pédagogiques pour la 1^{re} à la 5^e année seront affichés à compter du 25 février.

681, chemin Belfast, Ottawa ON K1G 0Z4,

Tél. : (613) 244-2336, 1-800-267-4217

Télé. : (613) 563-7718, 1-888-609-7718

Courriel : aefo@aefo.on.ca Site Web : www.franco.ca/aefo

L'En est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.

Tirage : 7 500 ISSN 0714-5578



Association
des enseignantes
et des enseignants
franco-ontariens